



Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur
29300 QUIMPERLÉ

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 28 septembre 2015

Tous les membres du Comité Directeur sont présents :

Fabrice ALLAIN - Benjamin AMAR - Gilles GARÇON - René ALLAIN - Laurent BRIENS - Pascal PELLEN
Vincent BONNEROT - Hervé BOURHIS – Christian THOMAS – Annie CAUFRIEZ – Bruno ROLLAND –
Guillaume RUELLO - Pascale MARTIN

Cette réunion s'inscrit dans le calendrier suite à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association, qui s'est tenue le samedi 26 septembre 2015.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants Annie, Bruno et Guillaume, et souligne l'utilité de s'engager différemment au sein du club en faisant partie du comité directeur, et l'importance que chaque section soit représentée.

Election du bureau

En septembre 2016, année Olympique, un nouveau comité directeur avec un nouveau bureau sera élu. Cette année, trois adhérents ont manifesté le souhait d'entrer au Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2015 : Annie CAUFRIEZ, Bruno ROLLAND et Guillaume RUELLO représentant la section apnée.

Le Comité directeur est composé pour la saison 2015/2016 de 13 membres.

Le bureau est composé de 3 membres titulaires et 2 suppléants, élus à l'unanimité :

- ♦ Fabrice ALLAIN : Président
- ♦ Pascale MARTIN : Secrétaire
- ♦ Gilles GARÇON : Trésorier

Suppléants :

- ♦ Benjamin AMAR : Vice-Président
- ♦ Vincent BONNEROT : Trésorier adjoint

Rappel est fait par le président qu'il est souhaitable que tous les membres du Comité Directeur fassent entendre leurs opinions et leurs divergences, mais il est important que tous s'expriment dans le même sens devant les adhérents et les personnes extérieures, en respectant et appliquant les décisions adoptées en réunion.

Sections – Répartition des tâches

Sections et représentants :

- ♦ Section scaphandre : Benjamin AMAR, responsable technique.
- ♦ Section apnée : Guillaume RUELLO.
Mikaël BONTHONNOU encadrera les débutants, assisté de Romain FAGEOT nouvel adhérent formateur C2 apnée et niveau 4, ainsi que Claude MERRIEN en remplacement.
Gaël LE BRIS entrainera les plus confirmés, sous couvert de la présence de Christian VILLEMUR.
- ♦ Hockey : Laurent BRIENS et Ronan LE BRAS, assistés de Ronan NAOUR et David ORVOEN.
- ♦ Jeunes plongeurs : Vincent BONNEROT assisté de Mikaël BONTHONNOU.
- ♦ Bio & Photo : Gilles GARÇON assisté d'Annie CAUFRIEZ et Bruno ROLLAND.

Fonctions annexes :

- ♦ Licences : Pascale MARTIN.
- ♦ Chantier bateau : René ALLAIN.
- ♦ Matériel : Gilles prend en charge le suivi TIV et la gestion des blocs.
Vincent s'occupera du « petit matériel ».
- ♦ Blog & Communication externe – Relations avec la Presse : Hervé BOURHIS.
- ♦ Animations et festivités : Pascal PELLEN.

Rappel est fait concernant le rôle des responsables : Le responsable technique est le référent fédéral responsable des activités subaquatiques du club et des formations, et le garant des règlementations.

Décision est prise que chaque responsable gèrera et organisera sa propre section dans le respect des règles, et que l'activité exploration restera sous la responsabilité et l'organisation du DP qui gèrera la sortie : 10 pour, 1 contre, 2 abstentions. Reste à définir précisément le rôle du DP piscine.

- Il serait bienvenu d'intégrer au mieux les nouveaux adhérents, notamment les préparants N1 et N2, en leur présentant les différentes sections et leurs dirigeants. Ceci afin qu'ils patientent jusqu'à la finalisation des formations en participant aux activités piscine les jours où ils ne suivent pas de cours.
- Section apnée : le bureau souligne l'importance de maintenir une dynamique et de ne pas décourager les bonnes intentions en érigeant des règles trop strictes, cependant il serait souhaitable que Gaël passe son diplôme d'initiateur.
- Section bio-photo : Annie souhaiterait passer son N2 biologie et plus tard son brevet d'initiateur. Un créneau sera mis en place pour les enfants.
- Jeunes plongeurs : un troisième encadrant serait souhaitable.
Les enfants restent sous la responsabilité des parents qui doivent être présents lors des entraînements. Vincent souhaite que les parents absents signent une délégation.
Par ailleurs, s'il s'avère nécessaire, notamment en cas de division du groupe, les parents pourraient être amenés à s'occuper des enfants.
- Animations et festivités : Pascal souhaite revoir l'organisation et le lieu du repas du club, en proposant une réservation dans une salle plus petite voire dans un restaurant.
Il est essentiel également que les membres du bureau s'investissent d'avantage en étant présents aux animations proposées.

- Chantier bateau : concernant les travaux il serait intéressant de tenter une autre approche et une organisation différente pour augmenter le nombre de bénévoles.
Ex : Profiter de chaque rencontre et de chaque réunion en rameutant directement les personnes de façon à ce qu'elles se sentent plus concernées et s'investissent d'avantage.
Créer une réunion avec tous les adhérents de la section scaphandre afin de définir les aptitudes de chacun et de distribuer des rôles dans les interventions.
- Il serait également nécessaire de faire vivre une commission sécurité pour veiller au respect des règles et vérifier tous les éléments et équipements de sécurité.
Ex : organiser une sortie en début de saison pour mettre en état et faire le bilan de tous les points sécurité au niveau du bateau. Organiser une réunion avec les DP piscine pour revoir les points sécurités.

Prévisions formations

Plongée scaphandre :

- ♦ N1 : formation encadrée par Hervé.
Suppléants : René et Stéphane U. selon ses disponibilités professionnelles.
Un prévisionnel de 12 participants suivant les contacts des forums des associations.
Si le nombre des participants est confirmé, le groupe pourrait être scindé en deux.
- ♦ N2 : formation encadrée par Stéphane HELAINE nouvel adhérent au club.
6 stagiaires éventuels suite aux forums.
- ♦ N3 : formation encadrée par Benjamin A. 2 personnes intéressées pour l'instant.
- ♦ N4 : pas de stégiaire déclaré pour l'instant.
Demande a été faite pour que les encadrants actuels accompagnent les éventuels préparants N4 dans leur formation et leurs entrainements.
- ♦ Initiateur : 2 volontaires, Annie et Pascale.

Fabrice reste disponible suivant des demandes dans les différentes formations.

Volonté de créer une « commission formation ».

Réunion des formateurs et encadrants le mardi 6 octobre 2015 à 20 h au local du Belair.

Début des formations à la rentrée après les vacances de Toussaint.

Groupes de travail

Des groupes de travail sont créés afin d'étudier et de préparer des thèmes principaux qu'il serait souhaitable d'aborder cette saison, avant qu'ils soient discutés en réunion CD.

- ♦ Tarifs plongées : Gilles G., Bruno R., René, Pascale M. et Pascal P.
Etude d'un système de carte ou de forfait, modalités, simulations financières...
- ♦ Bateau : Hervé, Benji, Gilles, Bruno R.
Renouvellement, type, moyens...
- ♦ Sorties apnée : Guillaume.
Développement de la section apnée, sorties bateau...
- ♦ Station de gonflage : Christian T., Pascal, Gilles, Vincent.
Compresseur, Nitrox...
- ♦ Matériel club : Laurent, Guillaume, Vincent.
Combinaisons, masques, détendeurs, matériel apnée et hockey...

- ♦ Assurance : Gilles, Fabrice, Christian T.
Une étude a déjà été effectuée par Gilles ainsi qu'un comparatif notamment entre le cabinet Lafont qui propose un devis inférieur de moitié et notre actuel assureur la Maif. Reste à étudier les clauses des contrats proposés. Christian T. se propose de faire étudier les 2 contrats par une personne extérieure.

Activité piscine

Entraînements en piscine les mercredi et samedi :

- ♦ Pour les hockeyeurs à SCAËR, le mercredi de 20h15 à 22h et le samedi de 12h15 à 14h pour les jeunes.
- ♦ A QUIMPERLÉ le mercredi de 20h00 à 22h et le samedi de 17h30 à 19h.
Répartition des lignes d'eau :

<u>Le mercredi</u>	<u>Le samedi</u>
- L1 : formation N1	- L1 : jeunes plongeurs
- L2 : nage libre et formation N2	- L2 : nage encadrée
- L3 : nage encadrée	- L3 : hockey
- L4 : apnée confirmée	- L4 : nage libre
- L5 : apnée débutants	- L5 : enfants
- Bassin ludique : apnée statique, détente	

Divers

- ♦ Clôture des inscriptions : date limite pour le dépôt des dossiers le 7/11/2015.
- ♦ Le dossier de demande de subvention de la Mairie de Quimperlé a été reçu et sera à retourner complet pour la mi-novembre.

Prochaine réunion du Comité Directeur le lundi **16/11/2015**, rendez-vous au local du Belair à 20h pour un début de séance à 20h15.

Ordre du jour - les deux premiers thèmes abordés : - Compte-rendu de la réunion des encadrants.
- Commission matériel.

Le Président



La secrétaire

